



## **COMMUNIQUE DE PRESSE - 18 DECEMBRE 2025**

**PRO BTP et la mutuelle MBTP pérennissent et consolident leur partenariat stratégique**

**PRO BTP et la mutuelle MBTP ont décidé de renouveler leur accord de solidarité financière au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Le partenariat qui avait été initié en 2022 est renforcé : désormais à durée indéterminée, il prévoit une coordination enrichie sur le plan commercial.**

### **Un cadre pérenne, entériné par l'ACPR**

En janvier 2022, la Mutuelle du Bâtiment et des Travaux Publics (MBTP) avait rejoint le périmètre de solidarité financière du groupe PRO BTP, articulé autour de la SGAPS BTP.

L'accord initial entre la MBTP et la SGAPS BTP arrive à échéance au 31 décembre 2025 ; au 1<sup>er</sup> janvier prochain, il cédera la place à un nouvel accord, désormais à

durée indéterminée, qui vient d'être entériné par le collège de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Ce nouveau dispositif se traduira par des relations financières durables et renforcées, avec une solidarité financière équivalente à celle qui existe au sein du Groupe SGAPS BTP pour les entités affiliées<sup>(1)</sup>. La cohésion et la gouvernance d'ensemble seront confirmées, au moyen notamment d'une coordination accrue entre les fonctions clés et dans les "reportings".

Au plan commercial, une coordination sera assurée entre les équipes commerciales de PRO BTP et celles de la MBTP dans l'objectif d'élargir la présence du Groupe auprès des entreprises, salariés et anciens salariés du BTP et de la Construction.

### **Une dynamique mutualiste, une référence pour la protection sociale du BTP**

Avec une présence pérennisée de la mutuelle MBTP, c'est le pôle mutualiste du Groupe qui s'en trouve renforcé. Comportant également la mutuelle Mieux-Être et la mutuelle Boissière du BTP, ce pôle permet de nouer des liens entre différents organismes relevant tous de la famille du BTP, sur la base de valeurs partagées et dans un but d'efficacité économique globale.

Cet accord marque également une étape importante dans le dimensionnement du Groupe en qualité d'acteur global de la santé.

### **Une complémentarité au service du BTP en région Auvergne-Rhône-Alpes**

En région Auvergne-Rhône-Alpes, ce partenariat renforce PRO BTP et la mutuelle MBTP comme les deux organismes de référence pour la couverture santé des professionnels du BTP. Ce sont ainsi 275 salariés basés dans la région (200 collaborateurs de PRO BTP et 75 pour la MBTP) qui œuvreront au quotidien afin d'offrir une protection sociale de qualité aux acteurs du BTP et de la Construction.

« Ce nouvel accord s'inscrit dans notre ambition d'offrir à nos adhérents une protection sociale durable et des services adaptés à leurs besoins ; il renforce le pôle mutualiste du Groupe, avec des valeurs de solidarité et d'humanisme et dans le respect des territoires qui fondent notre action », déclare **Hervé Naerhuysen, Directeur général du groupe PRO BTP.**

« Ce nouvel accord, souhaité par la profession, consolide notre partenariat avec PRO BTP ; il nous offre un cadre pérenne pour renforcer notre qualité de service auprès de nos adhérents et pour conforter notre présence de proximité auprès des professionnels du BTP », ajoute **Laurent Carrion, Président de la mutuelle MBTP.**

(1) Entités affiliées à la SGAPS BTP : BTP-PRÉVOYANCE, mutuelle MIEUX-ÊTRE, mutuelle BOISSIÈRE DU BTP

### **A propos du groupe PRO BTP**

*PRO BTP est un acteur majeur de la protection sociale. En s'appuyant sur 7 110 collaborateurs, il propose des solutions complètes en prévoyance, santé, retraite, épargne et assurances pour les entreprises, artisans, salariés et retraités du BTP et de la Construction. En assurance complémentaire santé, il couvre plus de 3,4 millions de personnes en France. En 2024, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3,9 Md€ dans ses activités concurrentielles et de 14,6 Md€ en retraite complémentaire.*

*PRO BTP repose sur un modèle solidaire et paritaire à but non lucratif, sans actionnaires à rémunérer. Ses excédents sont réinvestis au bénéfice des adhérents via des actions sociales, des services innovants, des garanties santé renforcées et des dispositifs de prévention, illustrant son engagement pour une protection durable et inclusive.*

*En retraite complémentaire, le Groupe œuvre au sein de l'Alliance Professionnelle Retraite AGIRC-ARRCO, institution qui accompagne près d'un retraité AGIRC-ARRCO sur cinq. Cette institution intervient tant auprès du BTP que d'autres professions, dans le cadre d'une mutualisation avec plusieurs*

*Groupes de protection sociale professionnelle (Agrica, Audiens, B2V, IRP Auto et Lourmel). Elle s'appuie sur 940 collaborateurs à temps plein qui œuvrent dans le cadre d'un GIE (Groupe d'Intérêt Economique) commun de moyens*

*Le pôle mutualiste du Groupe, composé des mutuelles Mieux-Être, Boissière du BTP et MBTP couvre 295 000 personnes, et a réalisé un chiffre d'affaires de 222 M€ en 2024.*

### ***A propos de la mutuelle MBTP***

*Acteur de référence dans la protection sociale du secteur du BTP, la mutuelle MBTP conçoit des solutions santé adaptées aux besoins spécifiques des entreprises, salariés, indépendants et retraités.*

*Engagée aux côtés de la profession depuis sa création en 1928, elle fait de la solidarité, de l'engagement et de la disponibilité les piliers de son action.*

*Ses équipes, toutes basées en région Lyonnaise sur le site unique de Villeurbanne, interviennent sur l'ensemble de la chaîne de valeurs pour proposer leur expertise, alliée à une écoute attentive et un service de proximité, qui garantissent un accompagnement personnalisé et agile, ancré dans les réalités du terrain.*

*La mutuelle couvre près de 50 000 personnes pour un chiffre d'affaires d'un peu plus de 47 M€ (donnée 2024).*